DÉCHETS VERTS

Feuillages

Tontes de gazon

Fleurs fanées

Tailles de haies et d'arbustes en petits morceaux

Branchages et troncs inférieurs à 15 cm de diamètre

Votre CALENDRIER de collecte 2025
Le ramassage s'effectue LE MARDI MATIN.

1 fois par semaine du 1er avril au 24 juin

Avril	Mardi 1	Mardi 8	Mardi 15	Mardi 22	Mardi 29
Mai	Mardi 6	Mardi 13	Mardi 20	Mardi 27	
Juin	Mardi 3	Mardi 10	Mardi 17	Mardi 24	

1 fois tous les 15 jours du 1er juillet au 18 novembre Mardi 29

Juillet	Mardi 1	Mardi 15
Août	Mardi 12	Mardi 26
Septembre	Mardi 9	Mardi 23
Octobre	Mardi 7	Mardi 21
Novembre	Mardi 4	Mardi 18



Les interdits: Les gros branchages supérieurs à 15 cm de diamètre, bois, souches, planches, mobilier, terre, sable, gravats, pierres, sacs plastiques, emballages, encombrants, déchets toxiques et produits d'entretien, déchets coupants et tranchants, verre.

POUR CES INTERDITS, des déchèteries sont présentes sur l'ensemble du territoire. Retrouvez les horaires d'ouvertures : agglo-muretain.fr

À NOTER:

Les bacs non conformes et les dépôts au sol ne seront pas collectés.

> Information: 05 34 46 30 50

